

Le plan de relance doit transformer des startups en "entreprises qui valent 50 milliards d'euros", selon Cédric O

Le Premier ministre, Jean Castex, a annoncé que 7 des 100 milliards d'euros du plan de relance seraient consacrés au numérique. Pour Maddyness, le secrétaire d'État au Numérique et aux Communications électroniques, Cédric O, revient sur les enjeux et la philosophie de cet investissement massif.

Temps de lecture : minute

3 septembre 2020

Le numérique bénéficiera de 7 milliards d'euros dans le cadre du plan de relance. Quelque 3,7 milliards seront directement fléchés vers les startups. Quel enjeu ces dernières représentent-elles pour notre économie ?

Depuis cet été, Apple vaut plus que l'ensemble du CAC 40. À l'image du remplacement d'Exxon Mobile par Salesforce au sein du Dow Jones, cet événement illustre à quel point le numérique est important pour l'avenir de nos emplois et de notre économie. Les résultats qui sont ceux de la France, et ce grâce à la politique menée depuis trois ans, sont très bons. Nous l'avons vu encore récemment à travers notre progression dans le classement des nations les plus innovantes.

Nous restons néanmoins loin de la ligne d'arrivée, loin de ce que représente l'écosystème américain par exemple. Dans le cadre d'un plan pensé pour préparer l'avenir, il est indispensable que la question de la technologie et des startups soit un élément important. C'est la raison pour laquelle nous consacrons cette somme non-négligeable à la croissance de l'écosystème.

Quels seront les leviers à disposition des startups pour tirer parti de ces annonces ?

Plusieurs choses. D'abord, une augmentation significative de 60 % des aides à l'innovation de Bpifrance sur deux ans pour atteindre 800 millions d'euros au total. De cette manière, les startups savent où taper à la porte : les canaux existent, particulièrement pour les amorçages. Je pense qu'il va y avoir des opportunités suite à la crise, tout comme celle de 2008 avait été – par défaut – un facteur d'accélération forte de l'écosystème. C'est pourquoi nous voulons mettre plus d'essence dans le moteur, aussi bien par le biais des subventions que des levées de fonds, puisque 2,5 milliards d'euros seront consacrés à ces dernières sur les cinq prochaines années.

D'autre part, le plan pour le secteur des technologies numériques s'élève à 2,3 milliards d'euros. Tout comme on l'a fait avec le plan autour de l'intelligence artificielle, qui a été tout de même déterminant il y a deux ans pour l'implantation de centres de recherche étrangers dans le pays, on veut faire en sorte que la France se positionne sur des technologies telles que l'informatique quantique ou la cybersécurité, pour être au rendez-vous de la compétition mondiale. Ces axes seront détaillés prochainement.

Vous ambitionnez de faire émerger des "leaders mondiaux". Cela constitue-t-il une confirmation de votre objectif de 25 licornes à l'horizon 2025 ?

C'est non seulement toujours d'actualité, mais nous n'allons pas nous limiter à ces chiffres là. Notre objectif ne doit plus seulement être de faire émerger des licornes, mais des entreprises qui valent 10, 20, 50 milliards d'euros. La licorne n'est pas l'aboutissement du chemin, elle n'en est en fait que le début. Je suis assez optimiste sur le fait que nous verrons, dans les quelques années qui viennent, émerger ces fameux leaders mondiaux.

Il faut se souvenir qu'il y a un an et demi, la France comptait déjà 34 entreprises valorisées entre 500 millions et 1 milliard d'euros. Maintenant, nous allons passer au niveau supérieur. Les Doctolib et autres ContentSquare ne doivent plus être de simples licornes, mais atteindre demain une valorisation de 5 milliards d'euros... et après-demain, 10 milliards. La suite logique, c'est qu'elles s'imposent en bourse afin de constituer un véritable tissu de grandes entreprises françaises du numérique.



À lire aussi

Meero, Cityscoot, Believe : qui sont les startups du Next 40 ?

Les critères de sélection pour intégrer le Next 40 et le French Tech 120 seront-ils revus pour tenir compte de la crise sanitaire et économique ?

Nous verrons, il est trop tôt. Pour rappel, la prochaine sélection ne sera présentée que début 2021.

Certaines startups ont indiqué connaître des difficultés pour bénéficier des diverses aides sectorielles mises en place pour pallier la crise. Quelle réponse avez-vous apporté à ce

blocage ?

Il est vrai que certaines d'entre elles, qui opèrent dans le domaine du tourisme par exemple, présentaient un code Naf attribué aux éditeurs de logiciel. Cela a pu poser problème, mais nous avons retravaillé les décrets de telle manière à ce que l'activité soit précisément décrite. Cette description se substitue désormais aux codes Naf, pour que ces derniers ne constituent pas un point de blocage. Nous avons travaillé avec les startups concernées aux mois de mai et juin pour régler ce problème technique.

La startup étant un ovni juridique, cela se voit dans la nomenclature administrative. La politique qui a été appliquée depuis le début de la crise a consisté à simplifier les recours aux dispositifs généraux, qu'il s'agisse du prêt garanti par l'Etat (PGE), des plans sectoriels ou du chômage partiel. Si l'on en croit les chiffres donnés par Bpifrance, le soutien d'Etat a été massif. Je ne nie pas qu'il y a eu quelques frictions de ci, de là. Mais les startups ont bien eu, elles aussi, massivement recours aux dispositifs prévus.

Au vu de la place occupée par le numérique dans le plan de relance, n'aurait-il pas été judicieux d'établir un ministère de plein exercice ?

Je pense qu'il n'y a aucun gouvernement, aucune majorité qui en a fait autant pour le numérique que ce que nous faisons. Posez la question aux entreprises du secteur. Les chiffres en matière d'attractivité et d'investissements parlent d'eux-mêmes. Y a-t-il besoin d'un ministère de plein exercice pour gagner davantage d'arbitrages au sein du gouvernement ? Je ne crois pas. Je pense que les choses continueront à être portées au plus haut niveau, puisque la coopération est entière avec

Bruno Le Maire [le ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, N.D.L.R.]. C'est aussi le cas avec Jacqueline Gourault [la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, N.D.L.R.], avec qui je travaille pour l'ouverture numérique du territoire.

De grands investissements sont prévus en ce sens pour couvrir 100% de la population française en fibre optique d'ici à 2025. C'est le droit au raccordement : on considère cette technologie comme un service universel, au même titre que l'eau ou l'électricité.

Le plan de relance a également permis de multiplier par presque 20 le budget alloué à la formation au numérique, pour faire en sorte que les Français éloignés de l'informatique y aient accès. Faute de quoi, le numérique risque de ne pas être soutenable dans une société dont une partie considère que c'est un facteur de son exclusion.

Article écrit par Arthur Le Denn